

Séance du 04 avril 2022

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	22	23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme ALLARD Aurélie, Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme DE MARCHI Céline, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. LAGAUZERE Gilles, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, Mme RESSES Lisa, M. RESSIOT Didier, Mme TILLOS Marie-Hélène, M. VALADE Pierre

Procuration(s) :

Mme SICARD Christine donne pouvoir à M. MILANESE Antoine

Date de la convocation
29 mars 2022

Étai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
29 mars 2022

Étai(en)t excusé(s) :

Mme SICARD Christine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

05 avril 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CAPRAIS Dominique

et publication du

05 avril 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice le 04 avril 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	329 820,14
	- un excédent reporté de :	367 567,55
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	697 387,69
	- un déficit d'investissement de :	144 800,16
	- un déficit des restes à réaliser de :	193 488,00
	Soit un besoin de financement de :	338 288,16
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	697 387,69
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	338 288,16
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	359 099,53
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	144 800,16

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à STE BAZEILLE

Le MAIRE LAGAUZERE Gilles

